La communauté Baha’ie

Analyse socio-historique d’une résistance en Iran

PLAN

- Introduction
- Présentation de l’Iran
- Présentation historique de la communauté baha’ie (1844-2019)
- Persécution des la communautés bab’ie et baha’ie
  - Dynastie Qajar
  - Dynastie Pahlavi
  - République islamique d’Iran
- Réponse de la communauté baha’ie : Résilience constructive
- Impact de la résistance constructive des Baha’is d’Iran
- Conclusion
- Milieu académique français et persécution des Baha’is

INTRODUCTION

Introduction

- Problème de mon sujet de présentation :
- Les 4 inconnus :
  - Iran
  - La Foi Baha’ie
  - Persécution de la Foi baha’ie
  - Réponse de la Foi baha’ie face à la persécution

PRÉSENTATION DE L’IRAN

Présentation de l’Iran

- L’**Iran** est un pays d'Asie de l'Ouest, historiquement appelé la **Perse**.
- Il est bordé au nord par la mer Caspienne, au sud par le golfe Persique et le golfe d'Oman.
- Il partage des frontières avec l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Pakistan, le Turkménistan et la Turquie.
- Le pays couvre une superficie de 1 648 195 km^2.
- L'Iran est un pays fortement diversifié tant sur le plan des grands ensembles naturels que de sa population et sa culture. L'Iran compte 82 801 633 habitants. La langue officielle est le persan et plusieurs minorités.
- La capitale est Téhéran.
- Le calendrier officiel est le calendrier persan.
- L'Iran est la 28e puissance économique mondiale
- Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), c'est un important producteur de pétrole à l'échelle mondiale.
- Il dispose de la plus grande réserve de gaz naturel.

Présentation de l’Iran

Iran et la religion

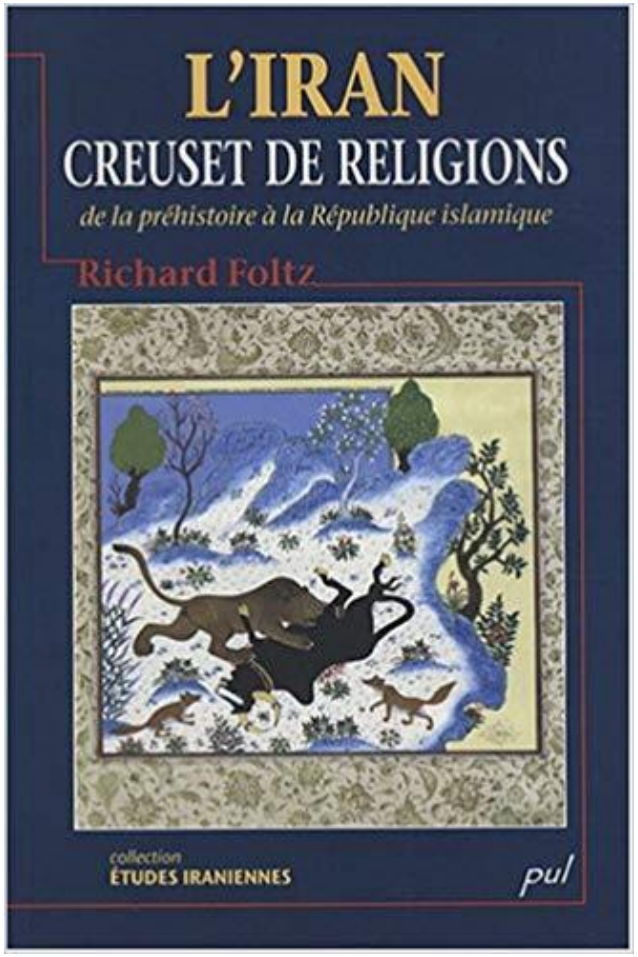

Iran et la religion

- La religion officielle de l’Iran est l’islam chiite.
- L’islam chiite duodécimain est la religion officielle d’Iran à laquelle 89 % de la population appartient.

Religion officielle : Islam chiite duodécimain

- Le **chiisme duodécimain** désigne le groupe des chiites qui croient dans l'existence des douze imams.
- Ils sont majoritaires en Azerbaïdjan, à Bahreïn, en Iran, en Irak, et constituent la communauté musulmane majoritaire au Liban.
- Le chiisme duodécimain est la religion officielle de l'Iran depuis la fondation de la dynastie safavide en 1501.

Minorités religieuses de l'Iran

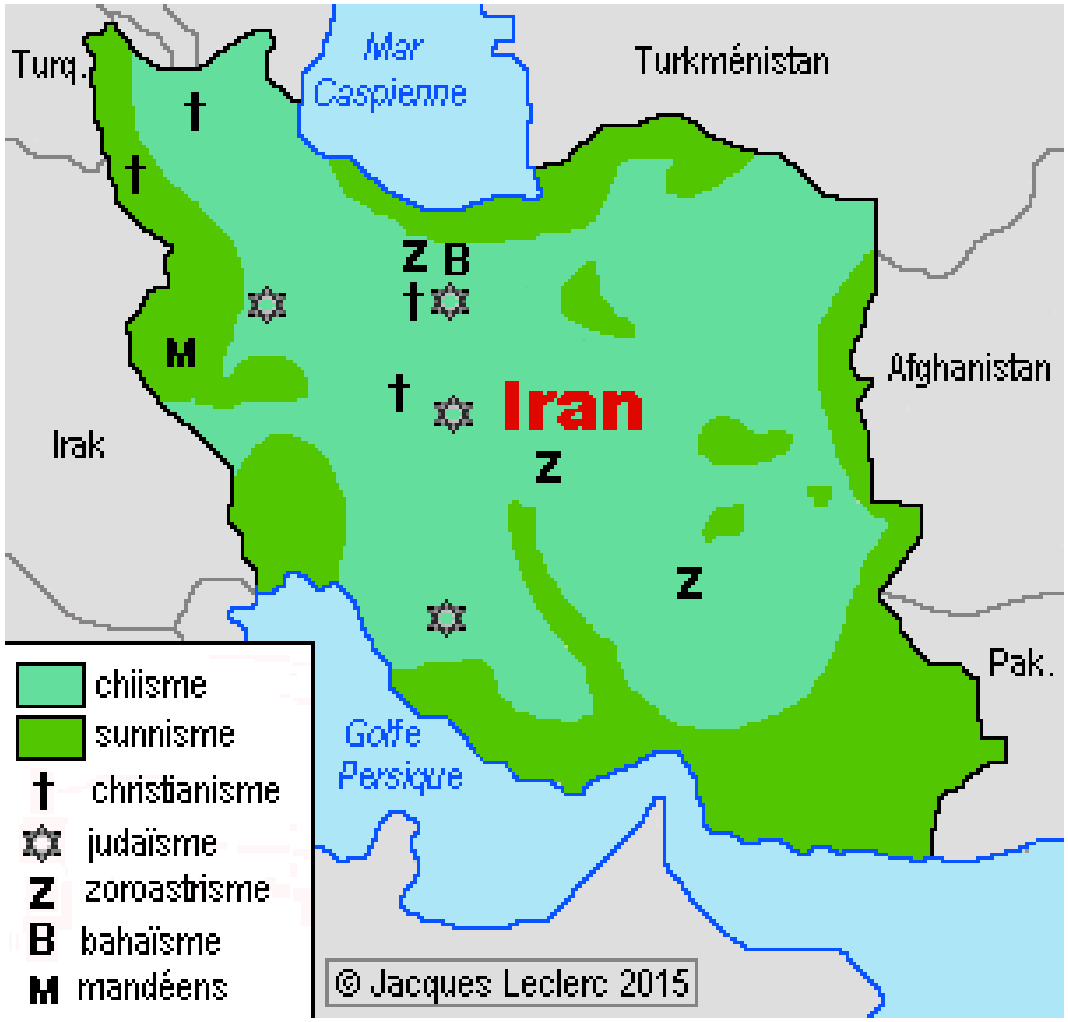

Minorités religieuses de l’Iran

- **Judaïsme** : Entre 20 000 et 30 000,
- **Zoroastrisme** : 35 000 : religion pré-islamique d’Iran,
- **Christianisme** : Entre 200 00 et 300 000,
- **La Foi baha’ie** : Plus de 300 000 membres : la plus forte minorité religieuse de l’Iran mais aussi la plus jeune.

PRÉSENTATION SOMMAIRE ET HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTÉ BAHA'IE (1844-2019)

Deux étapes

Le BAB :
La Foi Bab'ie :
1844

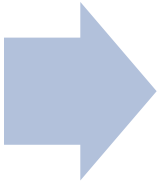

Baha'u'llah :
La Foi Baha'ie :
1863

La Fondation de la Foi Bab'ie

- Au début du XIXe siècle, des mouvements messianiques dans différentes parties du monde sont apparues.
- On a défini le messianisme comme étant « essentiellement la croyance religieuse en la venue d'un rédempteur qui mettra fin à l'ordre actuel des choses soit de manière universelle soit pour un groupe isolé et qui instaurera un ordre nouveau fait de justice et de bonheur » (Hans Kohn, « Messianism », in *The Encyclopædia of Social Sciences*).

Les mouvements messianiques au XIXème siècle sont un phénomène mondial : Exemple du messianisme chrétien

William Miller (15 février 1782 - 20 décembre 1849) était un prédicateur baptiste américain qui dirigea un mouvement protestant de réveil interconfessionnel entre 1831 et 1844,

surnommé « l'adventisme », annonçant le retour de Jésus-Christ pour 1843-1844. Ultérieurement, ce message donna naissance à plusieurs mouvements adventistes, notamment à l'Église adventiste du septième jour.

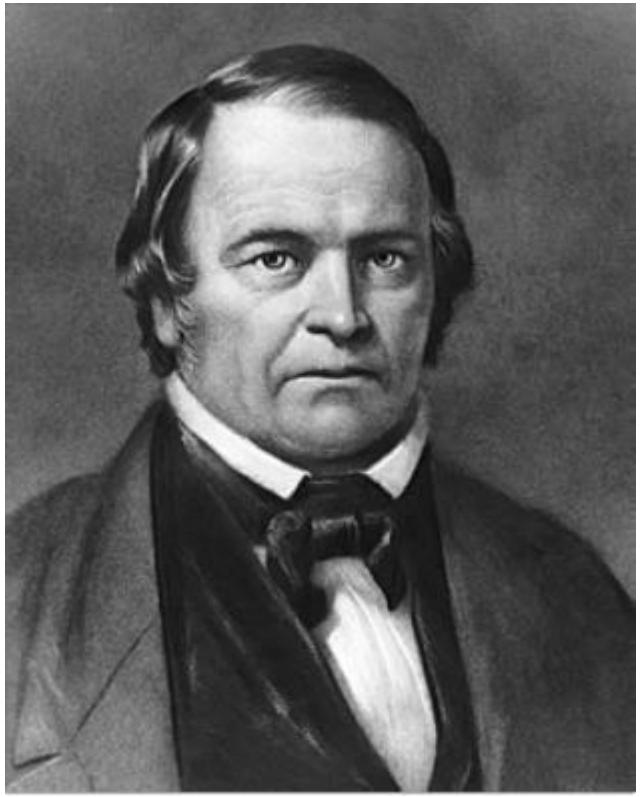

Messianisme islamique

- Au début du XIXème siècle en Iran : Fondation d’une Ecole de pensée messianique appelée Il le Shaykhisme.
- En 1844, le dernier maitre de l’Ecole diaprait, mais avant sa mort demande la dissolution de l’Ecole en raison de l’apparition du Messie (présente déjà mais encore inconnu des Hommes).

Naissance de la Foi Bab’ie

- L’élève le plus éminent de cette Ecole, appelé Mulla Hussayn, part à la recherche du Promis et le 23 mai 1844, dans la ville de Shiraz, au sud de l’Iran, rencontre un jeune marchand âgé de 25 ans, surnommé le Bab, qui se proclame être le Promis de l’Islam.
- Mulla Hussayn accepte sa prétention messianique et devient son premier disciple.
- La Foi Bab’ie vient de naitre.
- Le Bab est arrêté et reste en prison jusqu’à la fin de sa vie en 1850.

Les 3 rangs du BAB

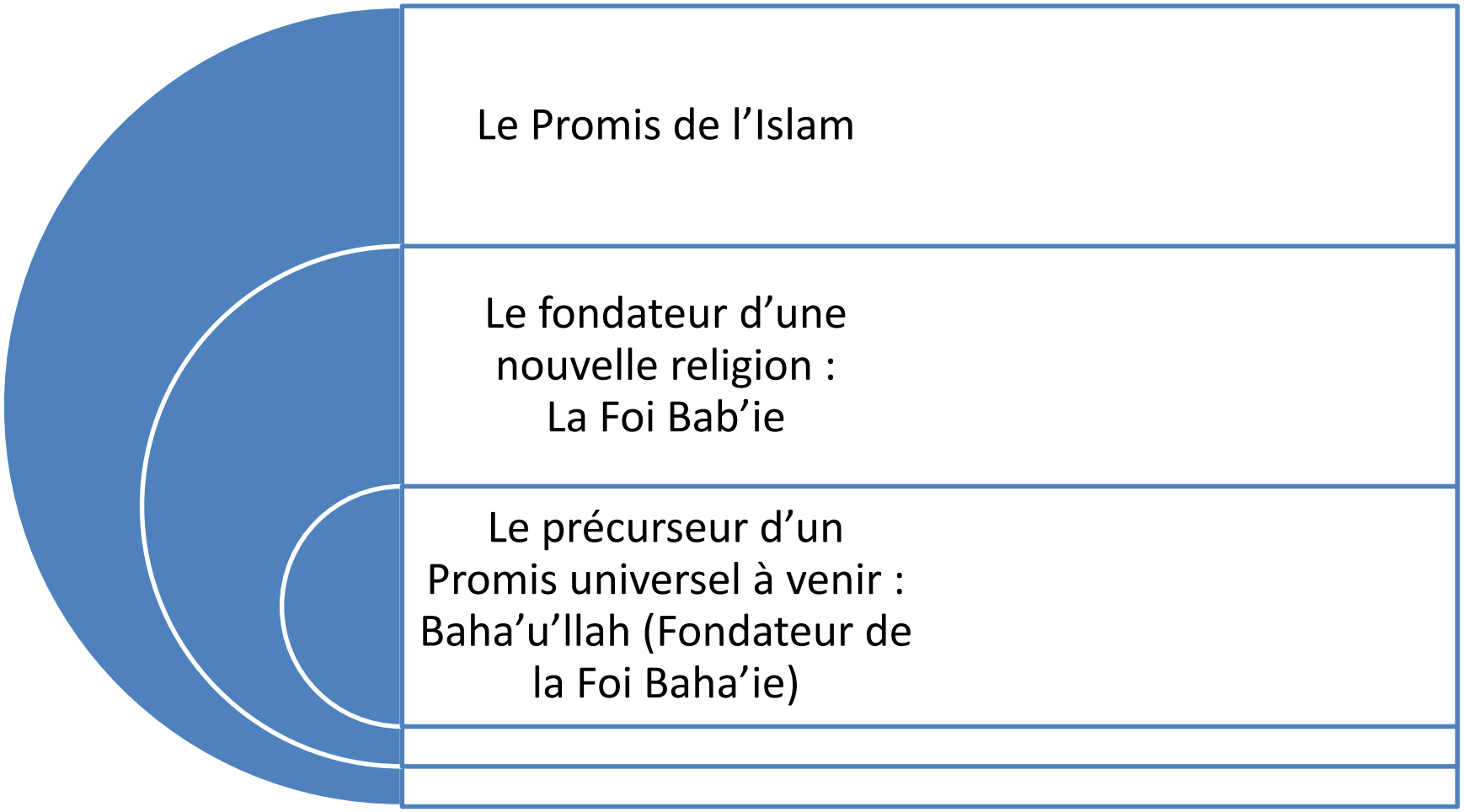

Mausolée du Bab à Haïfa en Israël

Expansion de la Foi Bab'ie

- La Foi Bab'ie progresse avec une vitesse extraordinaire.
- En espace de 3 ans, plus de 100 000 personne acceptent le Bab : 2% de la population de l'Iran.
- Le gouvernement et le clergé islamique, effrayés par la vitesse de cette expansion, répliquent en emprisonnant le Bab et en massacrant ses disciples par milliers : plus de 20 000 Bab'is sont massacrés en espace de 6 ans.
- Devant l'incapacité d'endiguer l'expansion de la Foi bab'ie malgré les massacres, le gouvernement iranien exécute le Bab, le neuf juillet 1850.

La Fondation de la Foi Baha’ie

- Un des disciples du BAB est un noble persan, dont le père était un ministre de la Cour royale.
- Il s’agit de Baha’u’llah.
- En absence du BAB, il est reconnu et considéré comme le chef de la communauté Bab’ie.
- Il est emprisonné et ensuite exilé à Bagdad en empire Ottoman et la capitale actuelle de l’Irak.
- En 1863, il déclare être le Promis universel dont le BAB avait fait mention.
- La Foi Baha’ie vient de naitre.
- Baha’u’llah a une vie d’exile et d’emprisonnement pendant 40 ans, jusqu’à la fin de sa vie en 1892, à Akka en Palestine, Israël actuel.

Exile de Baha’u’llah

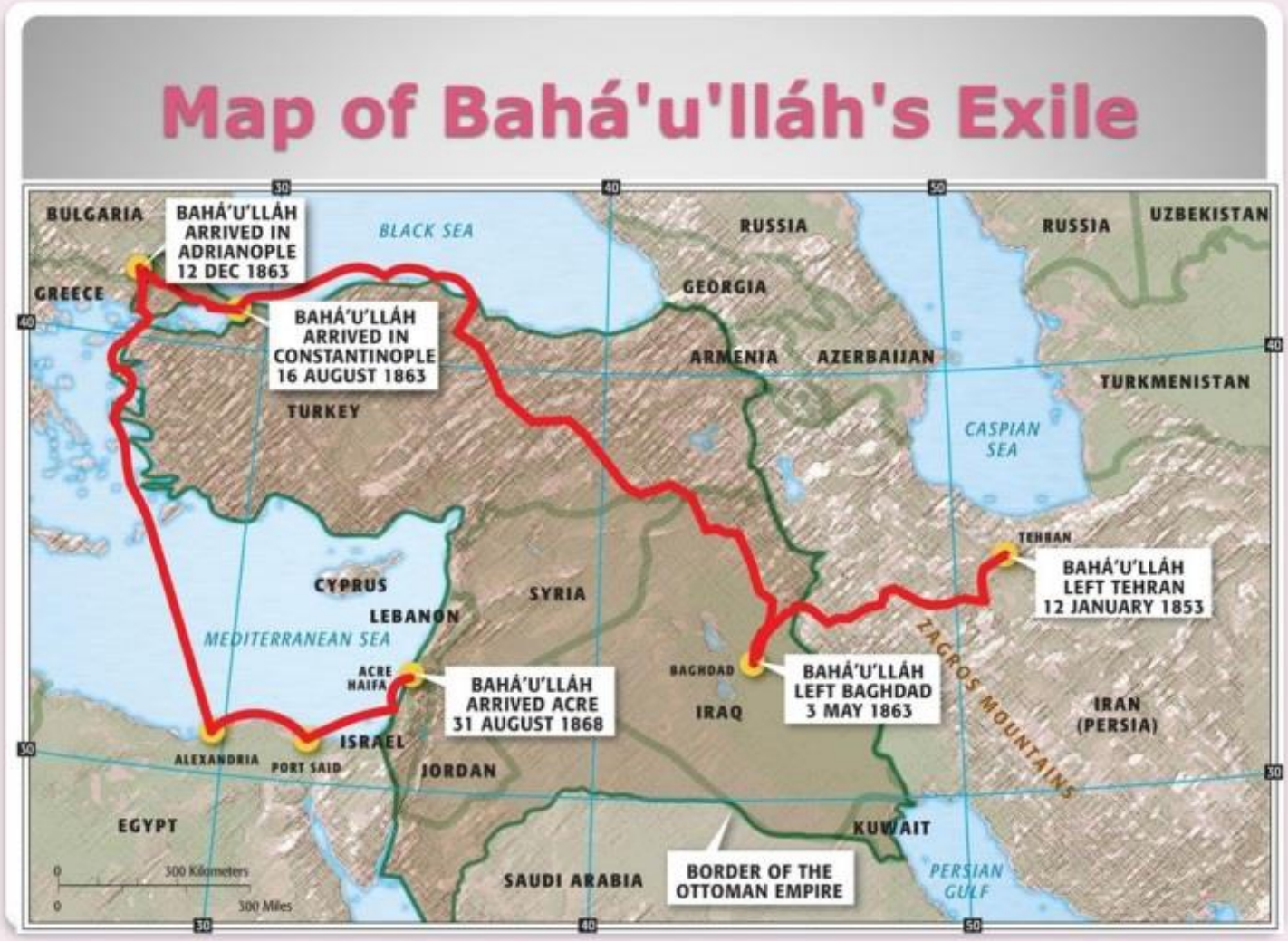

Exile et emprisonnement de Baha’u’llah

Mausolée de Baha’u’llah à Akka, en Israël

La communauté baha’ie après Baha’u’llah à nos jours

- Disparition de Baha’u’llah en exile : 1892
- Son fils ainé, Abdu’l-Baha, est désigné par Baha’ullah comme son successeur : 1844-1921.
- A partir de l'âge de 9 ans, jusqu’à la fin de sa vie, il est en exile, résidence surveillée et en prison.
- Son petit-fils, Shoghi Effendi lui succède en 1921.
- Depuis sa disparition en 1957, c’est la Maison Universelle de Justice qui dirige la communauté baha’ie mondiale.

Maison universelle de Justice, Haïfa, Israël

Quelques Principes fondamentaux de la Foi Baha'ie

- Unicité de Dieu
- Unité des religions
- Unité de l'humanité
- Recherche indépendante et individuelle de la vérité
- Nécessité d'une langue axillaire universelle
- Harmonie entre la science et la religion
- Un tribunal international
- Education universelle
- Résolution spirituelle des problèmes économiques
- Egalité des droits de l'Homme et de la Femme
- Un tribunal international
- Abolition de la guerre sainte
- Abolition du clergé religieux
- Séparation de la religion et de l'Etat
- Etre loyal à l'Etat et respecter les lois du pays de résidence
- Religion apolitique
- Paix universelle

Ordre administratif Baha'i

Absence totale de clergé

Administration collégiale par l'élection des institutions à trois niveaux : local, national et mondial

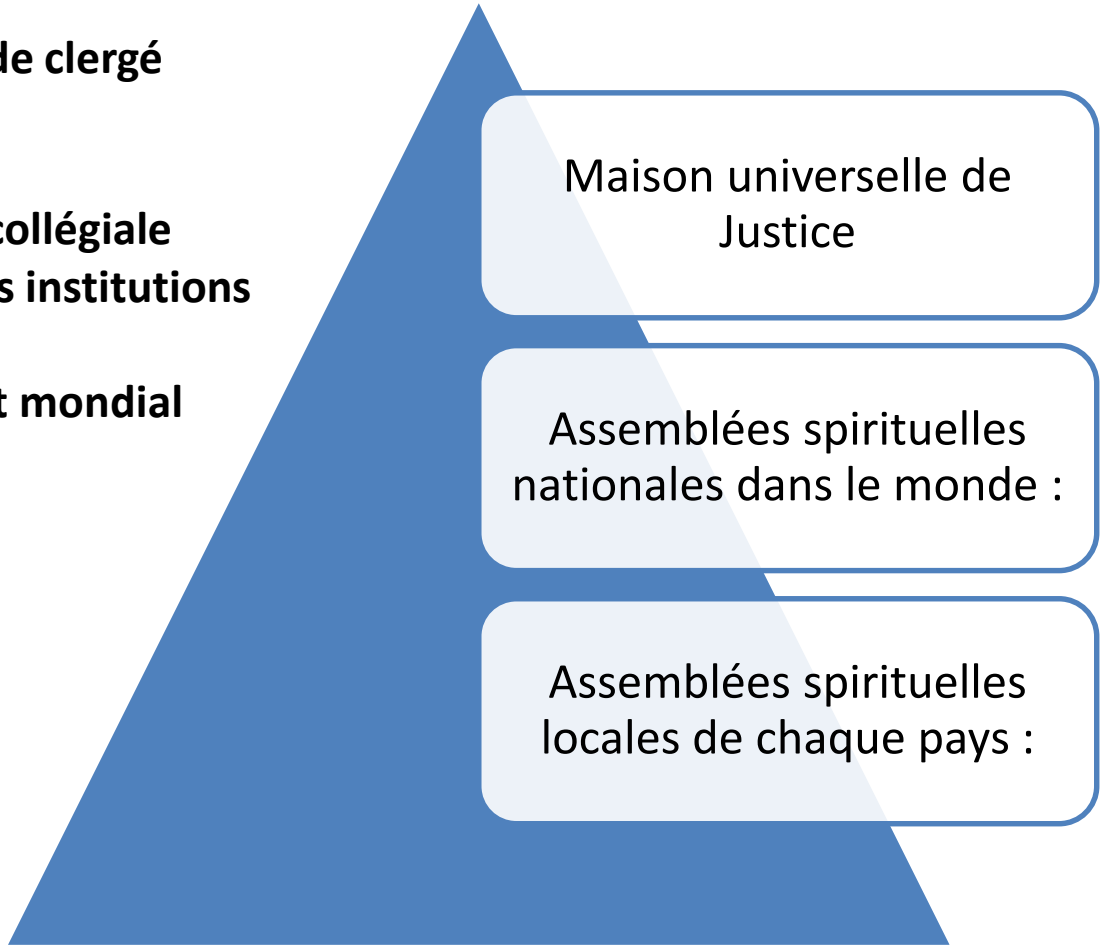

Ordre administratif Baha’i

Ordre administratif Baha’i

Quelques statistiques

- Le nombre de Baha'is dans le monde : 5 millions.
- Nombre d'Assemblées spirituelles locales dans le monde : 13 232
- Nombre d'Assemblées spirituelles nationales dans le monde : 179
- Nombre de langues dans lesquelles la littérature baha'ie est traduite : 802

Quelques statistiques

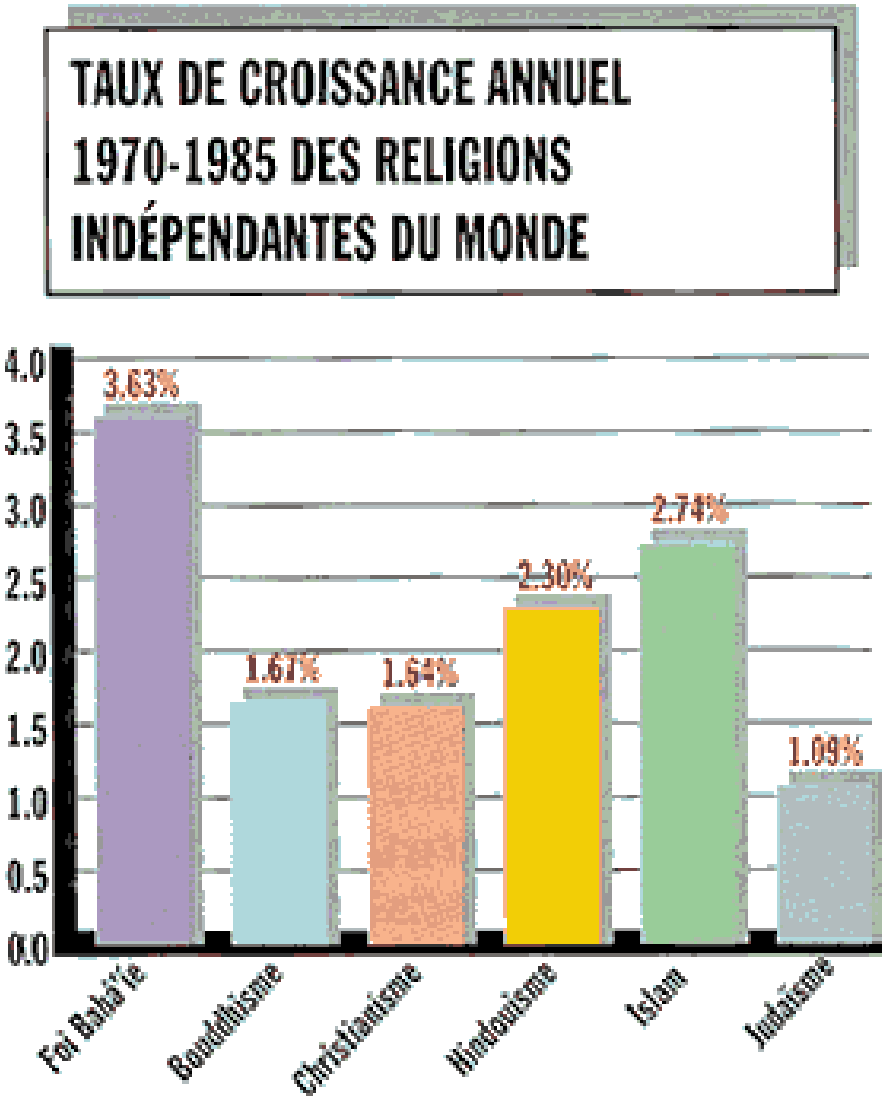

Quelques statistiques

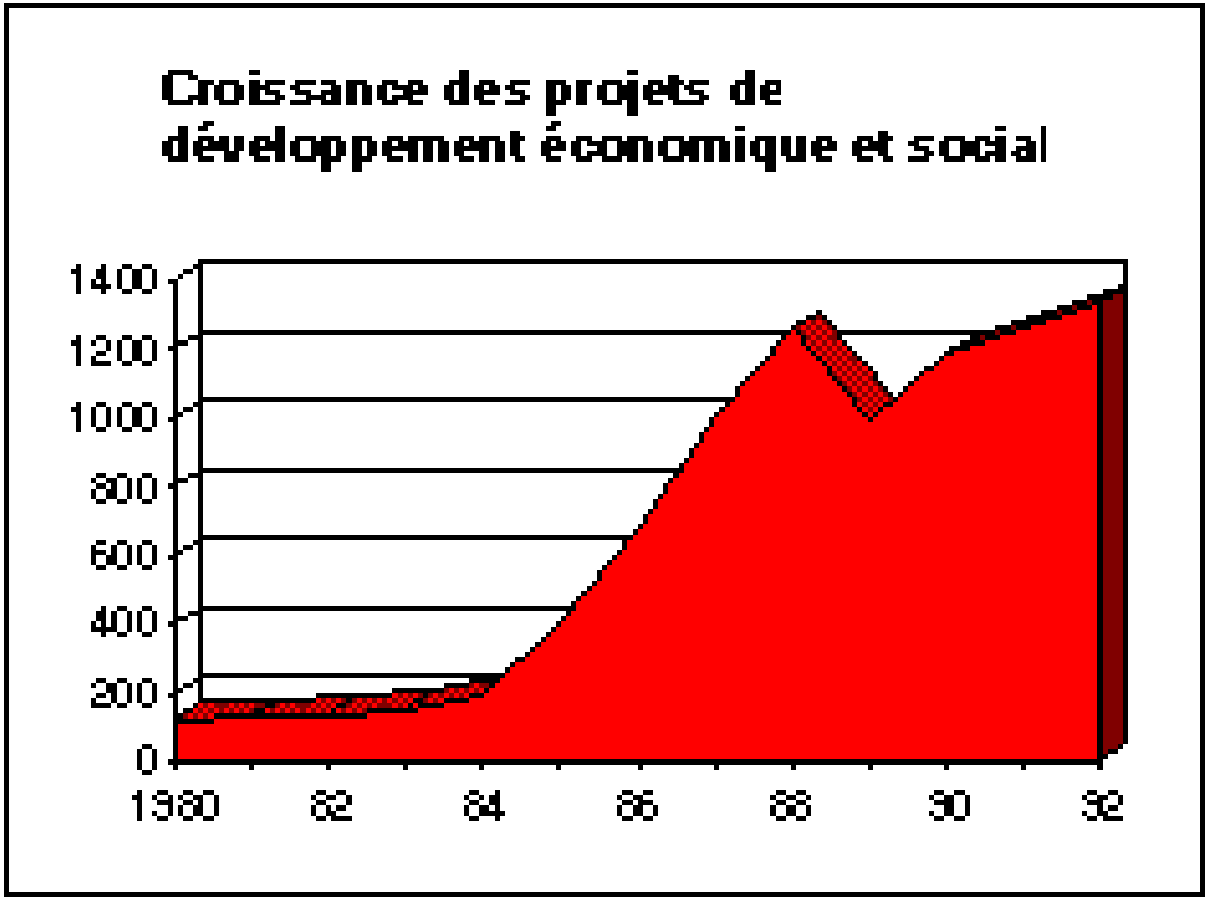

Quelques statistiques

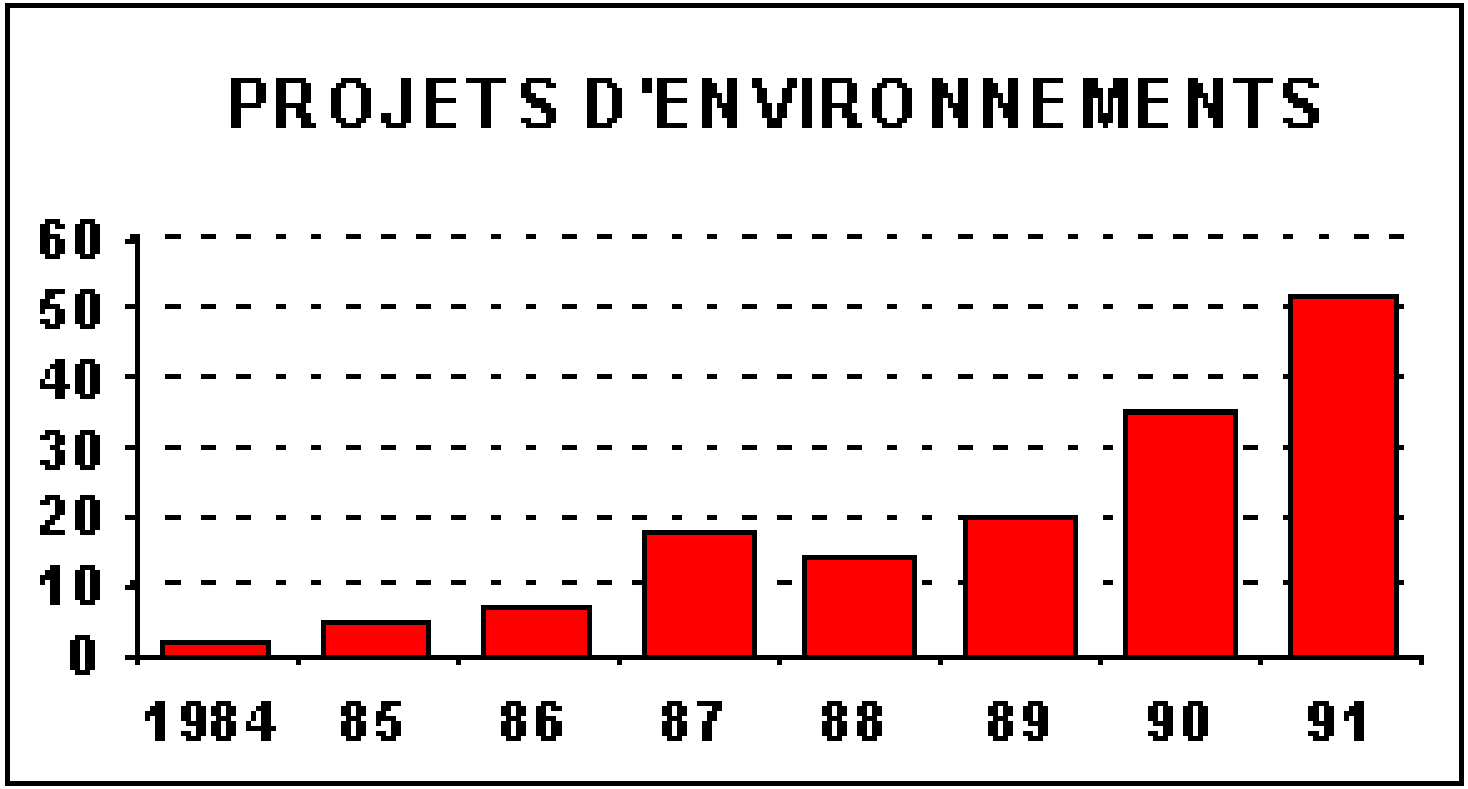

Monuments Baha’is à Haïfa en Israël

Monuments Baha’is à Haïfa en Israël

Monuments Baha’is à Haïfa en Israël

Temples baha’is dans le monde

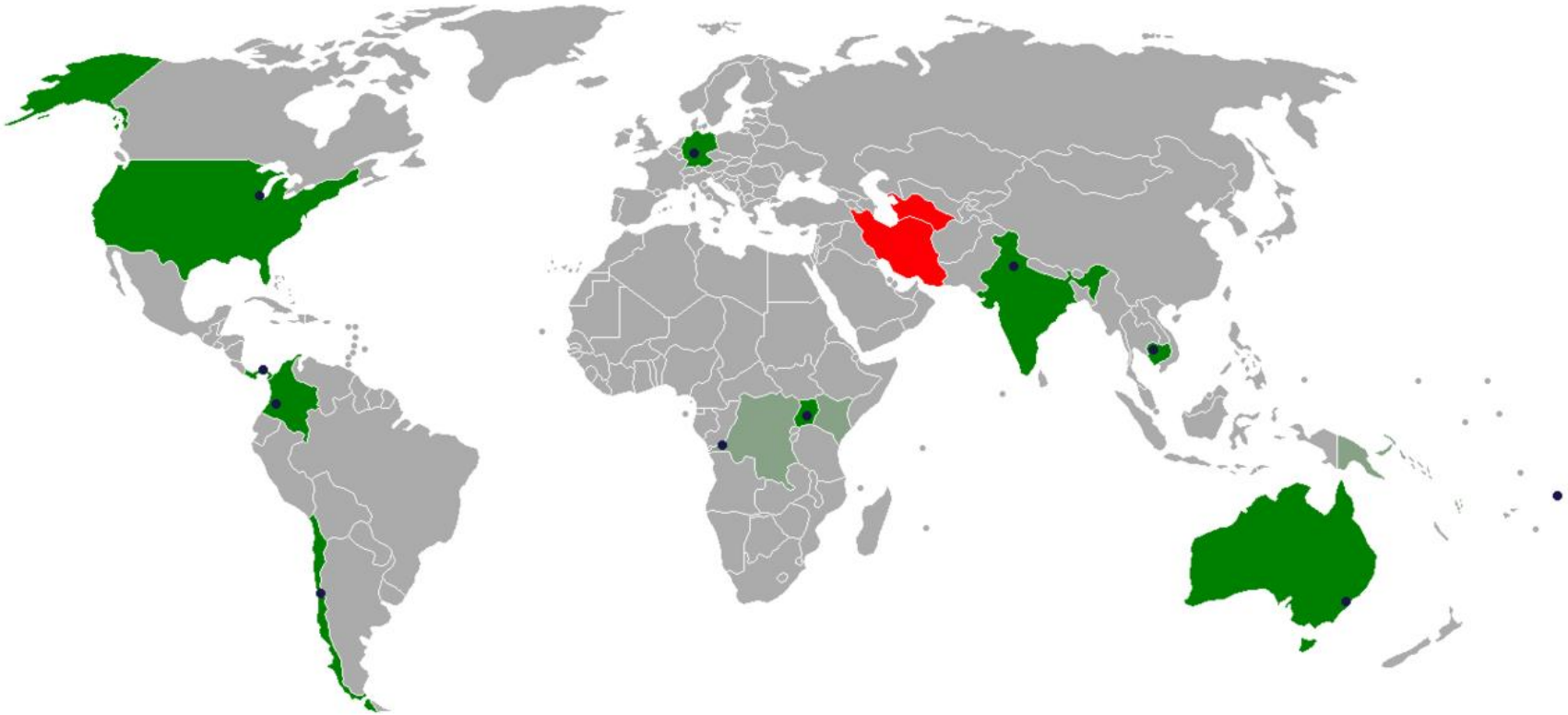

Temple baha’i de Lotus en Inde

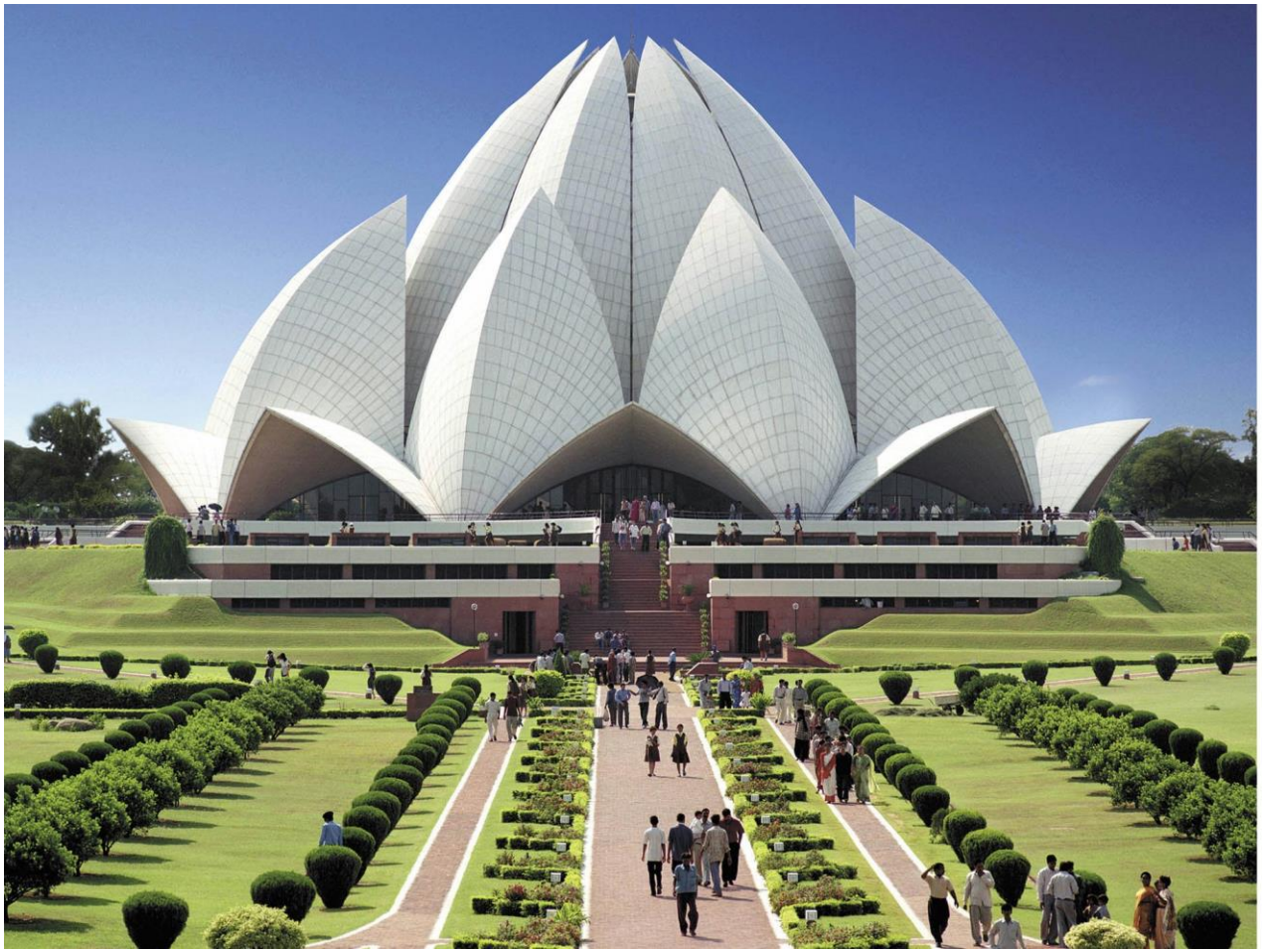

Temple baha’i à Chicago

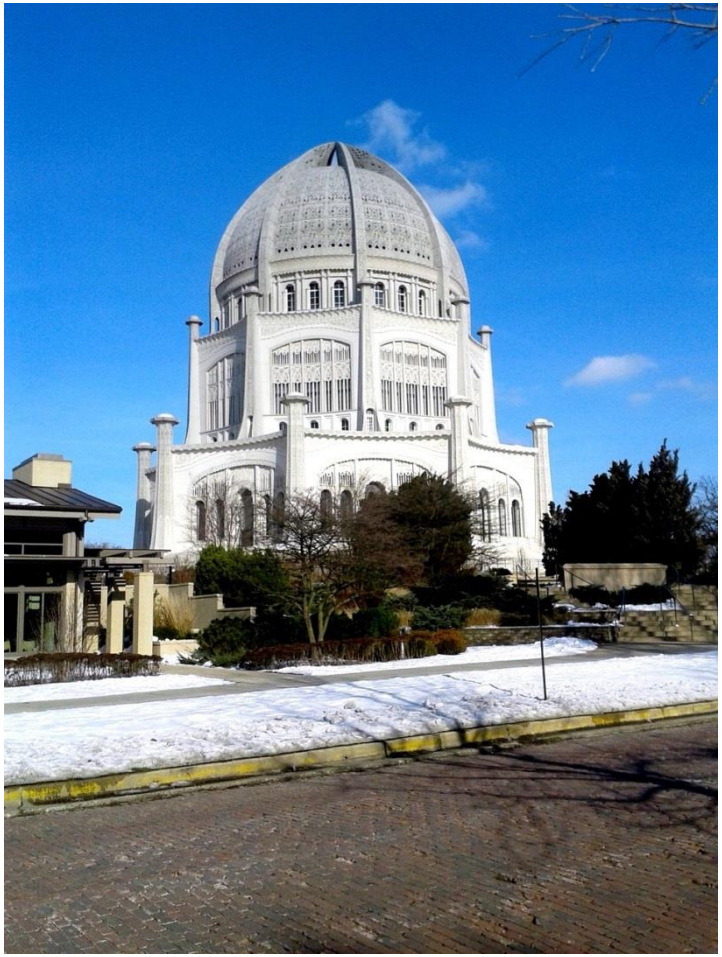

Temple baha’i de Chili

PERSÉCUTION DES COMMUNAUTÉS BAB'IE ET BAHA'IE

I. Persécution sous la dynastie Qajar

- Il s’agit essentiellement des massacres en grand nombre.
- Les acteurs : le clergé, le gouvernement et la population.
- Les massacres se déroulent sous la forme de tortures avant la mise à mort sur la place publique.

I. Persécution sous la dynastie Qajar

- "Les provinces du centre et du sud étaient profondément remuées par les prédications enflammées des missionnaires de la nouvelle doctrine... les mulla anxieux, sentant leur troupeau frémissant prêt à leur échapper, redoublaient de calomnies et d'imputations infamantes. Des mensonges les plus grossiers, les imaginations les plus sanglantes étaient par eux répandus dans la populace hésitante, partagée entre l'horreur et l'admiration..." A.-L. M. Nicolas (24)
- A.-L. M. Nicolas, orientaliste, diplomate français en mission en Iran, , Siyyid 'Ali-Muhammad dit le Bab, Paris, Dujarrie et Cie 1905.

II. Persécution sous la dynastie Pahlavi

- Diminution du pouvoir du clergé et la formation d'une nouvelle constitution qui se veut progressiste.
- Cependant dans la nouvelle constitution, l'islam chiite est proclamée religion officielle et les seules minorités religieuses reconnues sont : zoroastrisme, judaïsme et christianisme.
- Le mot « baha'i » n'est mentionné nulle part dans la nouvelle constitution.
- Les Baha'is continuent à être considérés comme des non-citoyens.
- Au fur à mesure que le pouvoir de la nouvelle dynastie augmente, la persécution contre les Baha'is s'intensifie : exclusion de la fonction publique, fermeture des écoles privées dirigées par des Baha 'is, destruction du centre national des Baha'is, etc.

Contribution des Baha’is à la société civile iranienne sous la dynastie Pahlavi

Durant le règne des Pahlavi, les Baha'is ne cessèrent d'apporter leur contribution non seulement au bien-être de leur communauté, mais aussi au pays tout entier en fondant des établissements sociaux.

Contribution des Baha’is à la société civile iranienne sous la dynastie Pahlavi

- L'hôpital Mithaqiyyih à Téhéran, œuvre de bienfaisance, était un hôpital comportant 250 lits.
- Il était considéré comme une des meilleures institutions hospitalières de la capitale, où l'on donnait des soins gratuits aux malades démunis.
- Il faut également citer parmi les institutions baha'ies créées dans l'intérêt du pays une école d'infirmières, une école d'aide-infirmières, plusieurs dispensaires et une maison de retraite pour personnes âgées ayant besoin de traitements et de soins particuliers.

Contribution des Baha’is à la société civile iranienne sous la dynastie Pahlavi

- Les écoles baha'ies, ouvertes a tous, ne demandaient aux élèves qu'une somme insignifiante à payer selon les possibilités matérielles de leurs parents.
- Le niveau de l'enseignement de ces écoles était élevé.

Contribution des Baha’is à la société civile iranienne sous la dynastie Pahlavi

Les femmes baha'ies ont apporté une contribution particulière au progrès du pays.

Une des premières fondatrices des écoles modernes de jeunes filles en Iran fut Mme Munirih Ayadi qui créa la troisième école de ce genre.

Contribution des Baha’is à la société civile iranienne sous la dynastie Pahlavi

- En province, furent crées des dispensaires gratuits dans les régions lointaines comme le dispensaire Buyr-Ahmadi, dans la région d'Isfahan.
- Certains médecins baha'is se déplaçaient pendant les jours fériés pour soigner les malades se trouvant dans les villages ou même dans les communautés tribales particulièrement privées de tels soins.

Etrange coïncidence

- Plus la contribution de la communauté baha’ie à la société civile prenait de l’ampleur, plus la persécution de la communauté baha’ie augmentait.

Destruction du centre national des Baha’is d’Iran en 1955, sous le règne du Shah d’Iran

III. Persécution sous la République islamique d'Iran

Les 4 grandes lignes de persécution :

1. Les arrestations et détentions arbitraires
2. La répression économique
3. L'exclusion du système éducatif
4. L'incitation à la haine (notamment par la voie des médias)

III. Persécution sous la République islamique d'Iran

- Immédiatement après la victoire de la révolution islamique, la persécution contre les Baha'is atteint des sommets en intensité et dans ses formes les plus diverses : une persécution totale :

- Confiscation des Biens
- Exclusion de tous les secteurs de la fonction publique
- Exclusion des étudiants baha'is de toutes les universités
- Emprisonnements des Baha'is éminentes, notamment les membres de l'administration baha'ie.
- Tortures
- Exécutions sommaires

- Conclusion partielle : persécution immédiate et totale.

Certaines caractéristiques de la persécution des Baha'is d'Iran

- Elle est concomitante à sa naissance : elle est **immédiate**.
- Elle perdure depuis jusqu'à aujourd'hui quelque soit le régime politique : elle est le seul point d'accord entre des régimes politiques antagonistes sur tout le reste : elle est **totale**.
- Elle est à la fois religieuse et laïque : Même des individus et groupes laïques voire anti-religieux y participent au même degré que les groupes religieux : elle est **totale**.
- Elle concerne tous les aspects de la vie des Baha'is et pas uniquement les pratiques religieuses : elle est **totale.**
- Elle comprend toutes les couches de la société iranienne au même degré : le clergé chiite, le gouvernement et la population : elle est **totale.**
- L'Iran à travers la persécution des Baha'is a crée un nouveau genre de persécution : Un Baha'i est un **non-citoyen**.

Certaines caractéristiques de la persécution des Baha'is d'Iran

- Le non-citoyen baha'i vit une situation très étrange : il a tous les devoirs de tous les autres citoyens mais n'en possède aucun droit
  - Il doit payer ses impôts mais n'a pas droit de travailler ni dans le secteur public ni dans le secteur privé.
  - Il doit faire son service militaire mais n'a pas droit à la protection de la Police ni à la justice.
  - Les enfants baha'is n'ont pas droit à l'éducation publique et même pas le droit d'étudier à leur propre compte.
  - Il n'a pas le droit de pratiquer sa religion même dans le sphère privé.
  - Les Baha'is n'ont pas le droit de fréquenter d'autres personnes!
  - Les Baha'is ne peuvent pas enterrer leurs morts dans des cimetières publiques et sont obligés d'avoir leu cimetières séparées.
  - Les cimetières baha'ies sont systématiquement détruites.

Certaines caractéristiques de la persécution des Baha’is d’Iran

- Les dirigeants de la communauté baha’ie ont partagé et continuent de partager le sort de tous les Baha’is et d’une certaine manière de manière plus intense.
- Effacement de toute trace de l’existence des Baha’is : le mot baha’i n’est mentionné nulle part tant que possible. Quand cela devient impossible, systématiquement les diaboliser.

Destruction des lieux saints :
Destruction de la maison du BAB en 1979

Pendaison de dix femmes bahá’íes

En juin 1983 a eu lieu l’un des épisodes les plus dramatiques, avec la pendaison de dix

femmes bahá’íes, dont deux adolescentes.

La principale accusation portée contre elles :

donner des cours à des enfants bahá’ís.

Pendaison de dix femmes bahá’íes

Nombre de Baha’is exécutés sous la République islamique d’Iran

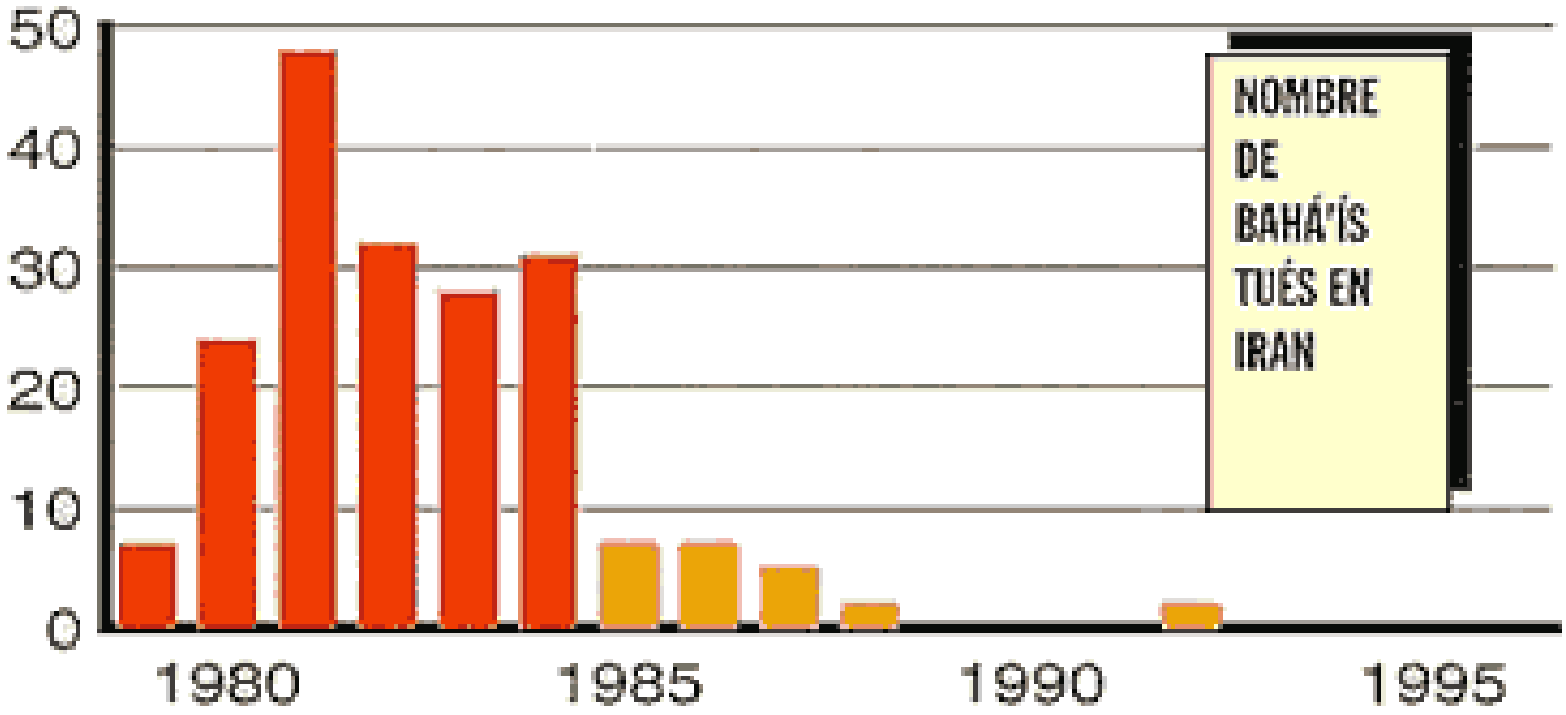

République islamique : la nouvelle forme de persécution : changement tactique

- Face à la résistance des Baha'is de ne pas renier leurs croyance d'une part et les condamnations unanimes provenant du monde entier : medias, gouvernements, instances internationales, associations de droit de l'Homme, etc.
- La République islamique a été contraint de changer de politique de persécution des Baha'is pour pouvoir faire bonne figure.

République islamique :
la nouvelle forme de persécution :
changement tactique

- Arrêter les exécutions mais augmenter la pression sociale.
- Rendre la persécution invisible, en vue d’échapper à la pression internationale.
- On assiste alors à un « génocide silencieux ».

« Les directives du Guide suprême sur la question bahá'íe… »

à propos de la question bahá'íe »

secret

Empêchez la propagande et les activités religieuses des bahá'ís

Ne les embauchez pas dès lors qu'ils s'identifient en tant que bahá'ís

Empêchez-les d'occuper des positions d'influence

Ils doivent être exclus de l'université

Leur progrès et leur développement sont bloqués

Arrestation des Baha’is en 2012

Les sept responsables bahá'ís emprisonnés

Destruction de la cimetière baha’ie en 2009

Aperçu statistique,
depuis 2005, au moins :

1'000 : Bahá'ís ont été arrêtés.
275 : Bahá'ís ont purgé une peine de prison.
1'000 : Bahá'ís n'ont pas eu accès à l'enseignement supérieur.
Les obstacles prennent – diverses formes, comme le fait d'informer l'étudiant que son fichier informatique on est « incomplet », ou tout simplement de prononcer l'expulsion de ceux qui ont réussi à s'inscrire.
1'170 : Cas de neutralisation économique ont touché des bahá'ís.
Il s'agit de fermetures de magasins, de licenciements, de retraits de licences professionnelles et de destructions d'entreprises
80 : Actes de violence ont été perpétrés contre des entreprises ou des biens appartenant à des bahá'ís, y compris des cimetières.
Il peut s'agir d'incendies criminels ou d'actes de vandalisme.
26'000 : Articles de propagande anti-bahá'íe ont été diffusés dans les médias gouvernementaux en Iran.

Actions onusiennes

Ahmed Shaheed, Rapporteur spécial de l’ONU sur la situation des droits de l'homme en Iran, briefing à la presse le 27 octobre 2014. (Photo ONU)

Heiner Bielefeldt, rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction

Heiner Bielefeldt, citation

« Le gouvernement iranien poursuit une politique de persécution systématique, dans le but de détruire cette religion même sur le plan mondial. Il s'agit d'une politique très claire, bien construite, d'hostilité extrême ».
C'est l'une des manifestations les plus « extrêmes d'intolérance religieuse et de persécution dans le monde d'aujourd'hui ».

Heiner Bielefeldt, 21 octobre 2011, lors d'une conférence de presse.

Heiner Bielefeldt, citation

- « Les attentats perpétrés du **berceau au tombeau** contre les Baha'is en Iran représentent l'un des cas de persécution religieuse les plus vastes et les plus évidents au monde parrainés par les États »

Heiner Bielefeldt, le 6 mars 2013 à Genève lors d'une manifestation parallèle à la 22e session du Conseil des droits de l'homme.

RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ BAHA'IE : RÉSILIENCE CONSTRUCTIVE

Résilience

La **résilience** est un
phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique de manière à ne pas, ou plus, vivre dans le malheur et à se reconstruire d'une façon socialement acceptable.

Résilience

Résilience constructive

- Refus de la violence
- Refus de la haine
- Refus d’attitude victimaire
- Utiliser toutes les voies légales pour obtenir son droit
- Se projeter vers l’avenir
- Se servir de la limitation imposée pour re-construire (quelque chose de nouveau)
- Servir sa communauté au même degré que les autres

Exemple de résilience constructive : Institut bahá'í d'enseignement supérieur (IBES)

La campagne « L’éducation n’est pas un crime »

La campagne « L’éducation n’est pas un crime » a utilisé l’art de la rue pour attirer l’attention de l’opinion publique sur l’exclusion des Bahá’ís des études supérieures en Iran.

La photo ci-dessous représente un mur à Harlem, à New York.

Des artistes se sont mobilisés dans d’autres villes, comme Delhi, Johannesburg, Londres, Rio de Janeiro, Sao Paulo et Sydney.

La campagne « L’éducation n’est pas un crime », Harlem, New York.

Pourquoi le droit des Baha'is est si important pour l'Iran? Le concept de soi et le non-soi

- Les systèmes totalitaires sont des systèmes construits sous la forme pyramidale.
- La base est constituée par les non-citoyens.
- Plus on monte vers le sommet, plus des droits sont attribués en fonction de la relation avec le sommet du pouvoir (soi contre non-soi).
- Les Baha'is constituent le « non-soi total ».
- Si les Baha'is arrivent à obtenir leurs droits civiques et du citoyen, ceci va agir favorablement sur les étages intermédiaires pour acquérir leurs droits civiques indépendamment de leurs appartenance soi et/ou non-soi.

Pourquoi le droit des Baha'is est si important pour l'Iran? Le concept de soi et le non-soi

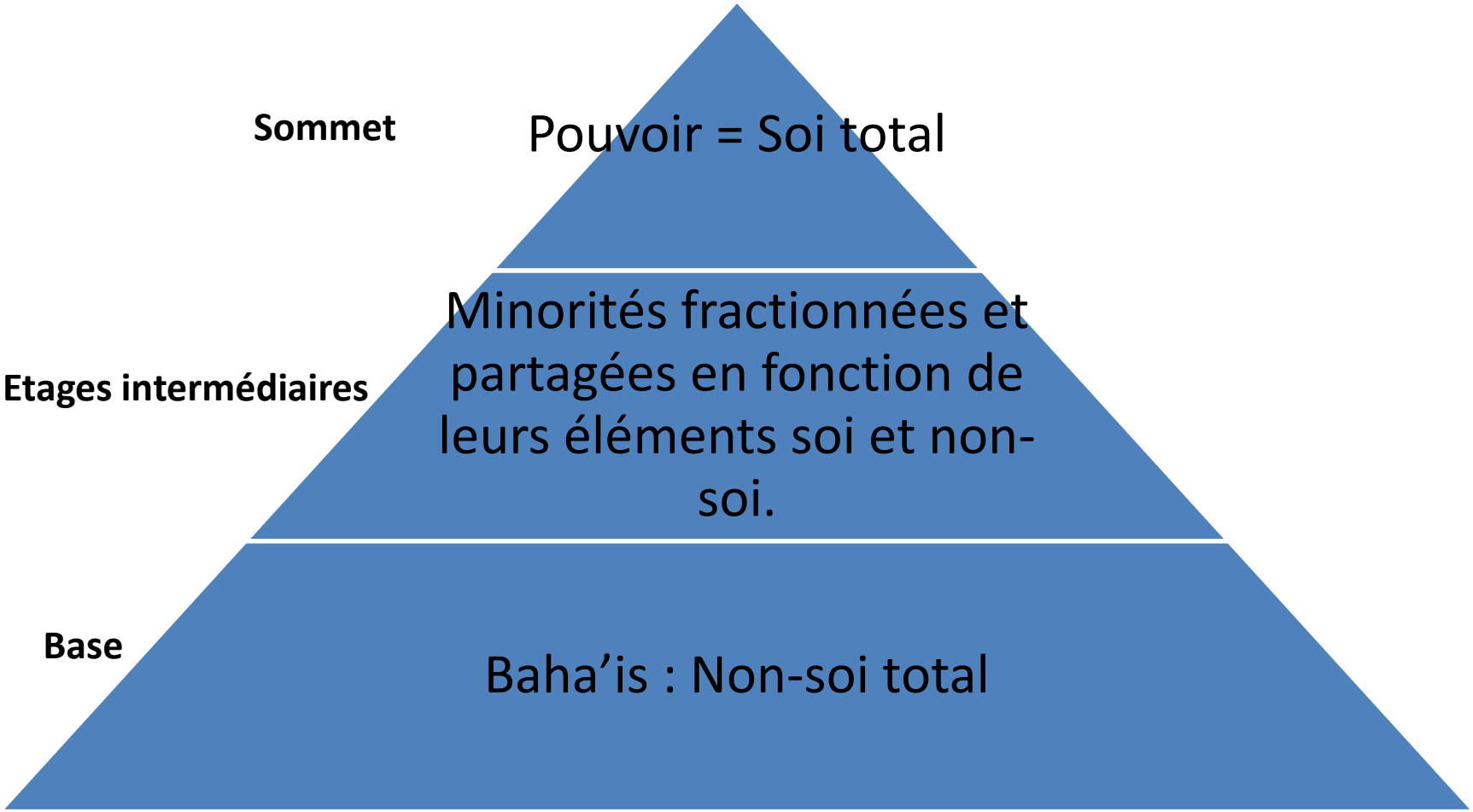

IMPACT DE LA RÉSISTANCE CONSTRUCTIVE DES BAHA'IS D'IRAN

Nous avons honte !

In 2009, à l’extérieur du pays, un groupe qui réunissait des universitaires, des écrivains, des journalistes, des artistes et des militants iraniens connus ont rédigé et signé une lettre ouverte dans laquelle ils proclamaient leur dégoût face aux mauvais traitements infligés aux Bahá’ís au fil des ans dans leur pays.

Nous avons honte !

« En tant qu’être humains iraniens, nous avons honte de ce qui a été infligé aux Bahá’ís depuis une siècle et demi en Iran », dit la lettre, qui a reçu 267 signatures au total.

Nous avons honte !

« Nous croyons avec force que tous les Iraniens, sans aucune distinction telle que celles fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la politique ou toute autre opinion, mais aussi quelles que soient leur origine sociale, leur niveau de vie, leur naissance etc., a le droit de jouir de tous les droits et libertés énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Mais depuis la création de la Foi bahá’íe, les adeptes de cette religion en Iran ont été privés de nombreux droits de l'homme uniquement en raison de leurs convictions religieuses »

Nous avons honte !

La lettre se conclut par une demande aux bahá’ís de les excuser collectivement pour les torts commis envers la communauté bahá’íe. « Nous ne nous tairons plus lorsque vous serez victimes d’injustice », disent les signataires.

Une manifestation courageuse de solidarité ou « un acte hideux et obscène » ?

Persécution des Baha’is d’Iran sous le signe d’univers Orwellien

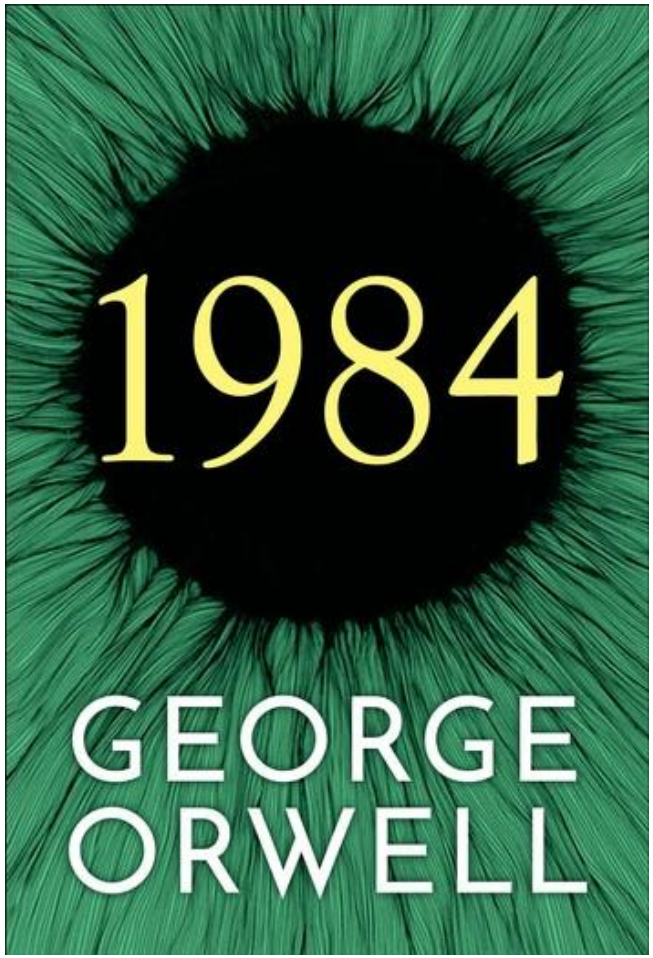

Les Baha’is : victimes ou….maitres de la situation?!

- 1) Question de choix
- 2) Les deux couples :
  - Mensonge vs véracité
  - Hypocrisie vs sincérité

  Dépassement de l’univers orwellien de 1984

CONCLUSION

MILIEU ACADÉMIQUE FRANÇAIS ET PERSÉCUTION DES BAHA'IS

- 2012 à Sciences Po Paris : « Les fondements constitutionnels de la République Islamique d'Iran et la place des libertés dans ce système ».

- 3 décembre 2014 à Sciences Po Paris : conférence de l'avocate des Yaran.

- 23 avril 2015 : Sciences Po Paris : « Regards croisés sur la société iranienne ».

- 4 mars 2013 : Université Panthéon Assas: « Les baha’is en Iran, une minorité an danger ».

- 14 mars 2014 : Université Panthéon Assas : « La situation des Baha’is : les droits de l’homme en Iran à un tournant ? ».

- 26 novembre 2015 : Sciences Po Aix en Provence: « La résistance pacifique des Baha’is en Iran ».

- 12 novembre 2015 : Conférence au Sénat : « Persécution des Bahá’ís en Iran, comment promouvoir les libertés fondamentales ? »

Les Religions

Joubine Eslahpazir

ZOROASTRISME | HINDOUISME | BOUDDHISME
JUDAÏSME | CHRISTIANISME | ISLAM
FOI ABRAHAMIQUE | FOI BABIE | FOI BAHA'IE

FIRST Editions